

ENCADREMENT : COMMENT S'ORGANISENT LES AUTRES CORPS ACTIFS ?



scsi-pn.fr

février 2021

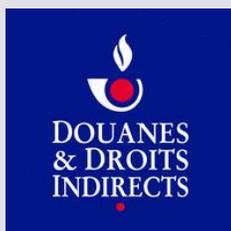
BEAUVAU — DE LA — SÉCURITÉ

Gendarmerie nationale, douanes, administration pénitentiaire, sapeurs-pompiers... Toutes les administrations hiérarchisées dont l'organisation est proche de celle de la police nationale s'organisent en France autour d'un recrutement de cadres A au niveau bac + 3 ou bac + 5 en externe. C'est la voie interne qui conduit aux responsabilités correspondant à la catégorie A+.

COMPARAISON DES STRUCTURES HIÉRARCHIQUES



La gendarmerie s'articule autour d'un corps de sous-officiers et d'un seul corps d'officiers. Les OGN sont recrutés à 85 % par des voies de sélection internes avec une durée de scolarité adaptée à l'EOGN de Melun. Les externes recrutés sur concours au niveau bac + 5 effectuent deux ans de scolarité. Le niveau de responsabilité des officiers subalternes correspond à la catégorie A et celui des officiers supérieurs à la catégorie A+. Tous relèvent d'une même structure RH pour la gestion de leurs carrières.



Les douanes sont organisées en trois corps de catégorie A (inspecteurs), B (contrôleurs) et C (agents de constatation). Les inspecteurs des douanes externes sont recrutés au niveau bac + 3 et formés durant 10 mois à l'END de Tourcoing. Ils sont ensuite promus à l'ancienneté au grade d'inspecteur régional. La catégorie A+ débute ensuite au grade d'inspecteur principal. Celui-ci est accessible par concours interne, avec 3 mois de formation pour les lauréats, ou par liste d'aptitude à l'ancienneté (2 mois de formation). Les emplois de direction des services sont ensuite accessibles aux IP issus du concours interne.



Les directeurs des services pénitentiaires occupent les fonctions d'encadrement supérieur de l'administration pénitentiaire. Les externes sont recrutés à bac + 3 et suivent un an de formation initiale à l'ENAP d'Agen puis une année de stage avant leur titularisation dans ce corps. Les responsabilités exercées lors des premières affectations correspondent à des postes d'agents de catégorie A. Ce sont ensuite des processus de sélection internes qui permettent l'accès à la catégorie A+ et aux emplois supérieurs de l'administration pénitentiaire.



Il est possible d'accéder par un concours externe à bac + 3 au grade de capitaine de sapeurs-pompiers. La formation à l'ENSOSP dure 10 mois non consécutifs. Ce cadre d'emplois de catégorie A donne accès aux grades de commandant et de lieutenant-colonel. Le cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels, de catégorie A+, est accessible uniquement par la voie interne à travers un concours ou un examen professionnel. Il comprend les grades allant de colonel à contrôleur général.

LA POLICE NATIONALE ISOLÉE : JUSQU'À QUAND ?...

Notre institution perpétue aujourd'hui un modèle obsolète et unique en son genre qui sépare les cadres A et A+ en deux corps. La police a-t-elle seule raison contre le reste du monde ? Le Beauvau de la sécurité devrait permettre de dépasser le poids des traditions pour bâtir sereinement un grand corps de conception, de direction et de commandement avec un recrutement pour les externes à bac + 5, à l'image des officiers de gendarmerie. Ce projet porté par le SCSI mettrait enfin notre chaîne hiérarchique en cohérence avec celles des administrations partenaires.